

Plan de relance économique

***Coup de pouce reprise* : près de 800 dossiers éligibles pour soutenir les commerçants et les artisans du territoire**

L'opération *Coup de pouce reprise*, qui s'est tenue du 2 au 19 juin 2020, vient de se clôturer avec succès. Près de 800 dossiers éligibles ont en effet été traités, validés en comité d'agrément et mis en paiement en seulement un mois. Ainsi, les commerçants et artisans concernés, reçoivent depuis plusieurs jours l'aide financière du Grand Narbonne d'un montant de 500 € attribuée pour accompagner la reprise de leur activité.

Pour mémoire, le dispositif *Coup de pouce reprise* est l'une des 12 mesures du plan de relance de 3,5 millions d'euros* conçu par le Grand Narbonne et présenté le 11 mai dernier pour soutenir l'économie de son territoire. Le *Coup de pouce reprise*, qui a été définitivement clôturé le 19 juin, était destiné à apporter une aide d'urgence aux établissements du territoire dont la taille modeste les a rendus plus vulnérables aux conséquences de la crise sanitaire (parmi les critères : moins de 5 salariés ou un chiffre d'affaires annuel de 350 000 € maximum), ayant subi une fermeture administrative ou dont le chiffre d'affaires a baissé de plus de 50 % sur la période.

Les 780 dossiers éligibles au *Coup de pouce reprise* concernent majoritairement les petits commerces de proximité, restaurants ou encore artisans du bâtiment et se répartissent sur 34 communes de la Communauté d'agglomération. Une trentaine d'agriculteurs ou de professionnels de la mer, travaillant en circuit-court ou en vente directe, ont également pu être aidés.

Le Grand Narbonne, compétent en matière de développement économique et de politique locale du commerce, poursuit la mise en oeuvre de son plan de reprise pour soutenir directement les commerçants, artisans et producteurs locaux et favoriser la consommation locale.

* Le plan de relance du Grand Narbonne de 3,5 millions d'euros compte 12 mesures pour venir en aide aux entreprises du territoire : > Soutenir directement les entreprises : « coup de pouce reprise » de 500€ ; participation du Grand Narbonne au fonds régional L'OCCAL ; financement du passage au e-commerce de 100 entreprises ; prise en charge d'une partie des frais de location de stand de l'édition 2020 de la foire de printemps > Favoriser la consommation locale : édition de bons d'achats aidés et utilisation de l'application de cashback Keetiz dans les commerces de proximité ; référencement des restaurants qui ont mis en place de la vente à emporter ou la livraison sur le site internet du Grand Narbonne > Promouvoir le territoire : campagne massive de promotion touristique, financement de 300 semaines de l'opération « vacances sans masque » ; chèques de 15€ offerts aux clientèles en séjour à dépenser chez les acteurs de la glisse ; renforcer la participation au GIP Cafés-cultures pour aider les cafés, bars, restaurants à salarier des artistes et techniciens. **Cet investissement du Grand Narbonne de 3,5 millions d'euros va permettre un effet levier d'environ 8 millions d'euros sur l'économie locale. => Toutes ces mesures détaillées sur coronavirus.legrandnarbonne.com**